



Programme de formation

Du 18 juin 2026 au 19 juin 2026

Jeudi 18 juin : 14H30-17H30

Vendredi 19 juin : 9H - 16H30

PARIS (XIIème)

CIS Paris Ravel

6 avenue Ravel

Journées nationales de formation des élu·es municipaux et communautaires

Pourquoi cette formation?

En mars 2026 ont été élu·es vu près de 500 000 conseiller·es municipaux. Ces élections marquent la découverte de nouvelles responsabilités pour les uns, l'exercice d'un nouveau mandat pour les autres, à la faveur d'un maintien ou d'un changement de majorité dans la collectivité. Elu·e de commune rurale ou de grande ville ; siégeant ou non à l'intercommunalité ; appartenant ou non à la majorité... : le mandat d'élue municipal·e recouvre une multiplicité de réalités et de problématiques. Pourtant, tous les élu·es vont devoir acquérir rapidement un socle de connaissances fondamentales pour pouvoir voter, agir ou proposer et installer leur action dans la durée. Cette journée et demie de formation permettra à ces nouveaux élus municipaux et communautaires de s'approprier des savoirs, mais aussi des savoir-faire ; de tirer profit de l'expérience d'élus plus aguerris et d'échanger entre pairs, afin de démarrer le mandat dans les meilleures conditions.

Objectifs généraux

- Acquérir des connaissances fondamentales pour pouvoir voter et agir de manière éclairée, que l'on appartienne ou non à la majorité.
- Disposer de méthodologie et de savoir-faire pour incarner pleinement ses fonctions.
- Identifier les ressources nécessaires et savoir les mobiliser pour exercer pleinement ses fonctions.

Programme

JEUDI 18 JUIN

14H30 - 17H30 - Formations thématiques (au choix)

Appréhender la réalité du mandat d'élue local·e

L'élan de l'engagement et la vision politique initiale achoppent souvent sur le quotidien d'élue et les contraintes qui s'imposent à lui. Quelles sont ses marges de manoeuvre, et celles de sa commune? Quelles relations instaurer avec les services et d'une manière plus large quelle juste posture adopter en tant qu'élue? Comment faire vivre un collectif? Comment préserver



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



Programme de formation

Du 18 juin 2026 au 19 juin 2026

Jeudi 18 juin : 14H30-17H30

Vendredi 19 juin : 9H - 16H30

PARIS (Xlleme)

CIS Paris Ravel

6 avenue Ravel

équilibre entre le mandat, la vie personnelle et professionnelle? Les questions se démultiplient, tant les défis sont nombreux. S'inspirant du dernier Pratique du Cédis Réussir son mandat local - Boîte à outils et témoignages d'élu-es, ce temps de formation laissera une large part aux témoignages d'élu-es, qu'ils soient dans la majorité, l'opposition, issus de petites ou de grandes communes. Ils viendront partager leurs expériences sur des sujets très concrets ; alternant avec une mise en perspectives plus large de ces problématiques. Ne prétendant pas à l'exhaustivité, elle mettra en lumière certains aspects du mandat, afin que les élu-es appréhendent mieux leurs nouvelles fonctions, déjouent plus facilement les écueils ou identifient des bonnes pratiques et les ressources à mobiliser.

Objectifs opérationnels

- Au travers de témoignages d'élu-es, comprendre la réalité du mandat local.
- Identifier les leviers d'action ou les problématiques auxquels les élu-es, quels qu'ils soient, peuvent être confrontés.
- Bénéficier de l'expérience de ses pairs, et d'un éclairage technique sur quelques problématiques, pour bien démarrer son mandat.

Intervenant : Raphaël Romi - avocat, professeur de droit et formateur - ancien conseiller municipal d'une ville de 7 000 habitants - co-auteur du Pratique *Réussir son mandat local - Boîte à outils et témoignages d'élu-es*

Avec le témoignage d'élu-es ou d'ancien élu-es (à préciser)

S'approprier les fondamentaux des finances locales grâce à la Fresque du Budget - effectifs limités à 30 personnes - sur pré-inscription

La compréhension des enjeux financiers de sa commune, ou de son intercommunalité, est un élément clé pour tout élu-e qui veut s'investir dans son mandat. Pour voter le budget en connaissance de cause, pour agir ou être force de proposition, il faut connaître les documents budgétaires, identifier les indicateurs clés et savoir les analyser. Cette formation d'une demi-journée fera appel à une pédagogie interactive afin que les élu-es s'approprient les grandes masses budgétaires, les notions fondamentales et disposent de premières clés de lecture.

Objectifs opérationnels

- Grâce à un format interactif, s'approprier des notions fondamentales pour comprendre les finances locales
- Identifier le calendrier et les documents budgétaires, éléments structurants des politiques communales et intercommunales
- Connaître les indicateurs clés et être en mesure de les lire



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



Programme de formation

Du 18 juin 2026 au 19 juin 2026

Jeudi 18 juin : 14H30-17H30

Vendredi 19 juin : 9H - 16H30

PARIS (Xlleme)

CIS Paris Ravel

6 avenue Ravel

Intervenant : Clément Bousquet - consultant et formateur - CBG Territoires

17H30 - 18H30 - Foire aux questions

Vous avez des questions pratiques sur votre mandat ? Perdu-e dans ce nouvel univers, vous avez besoin d'éclaircissements ? Vous recherchez des informations précises, ou des sources pour vous guider dans vos nouvelles fonctions ? – Venez poser toutes vos questions aux membres du Cédis et de la FEVE (fédération des élu-es écologistes et apparentés) : élu-es ou salariés aguerris sauront vous orienter chacun dans leurs domaines de compétences !

VENDREDI 19 JUIN

Formation de développement des compétences (au choix)

9H- 16H30 - Acquérir les fondamentaux de la prise de parole en public - effectifs limités à 10 personnes - sur pré-inscription

Tout élu-e local-e est confronté à des situations de prise de parole en public. Or la capacité à s'exprimer, clairement, dans un temps imparti et à capter l'attention de son auditoire n'est pas innée. C'est une compétence qui s'acquiert et se travaille. Cette journée de formation alternera apports théoriques et exercices filmés, puis analysés. Elle permettra à un groupe d'élu-es de s'approprier méthodes et techniques pour faire du langage verbal et non-verbal un atout au service du mandat.

Objectifs opérationnels

- Apprendre à apprivoiser son stress et à gagner en aisance, en maîtrisant le langage verbal et non-verbal.
- Savoir exprimer clairement ses idées, dans un temps imparti, pour faire passer les messages essentiels
- Etre capable de capter l'attention de son auditoire et de mesurer l'impact de son intervention orale.

Intervenant : Alex Metzinger – formateur en prise de parole en public – coach

9H - 12H - Communiquer efficacement sur les réseaux sociaux avec des moyens limités – effectifs limités à 15 personnes – sur pré-inscription

Les moyens financiers et humains alloués pour exercer son mandat ne sont pas les mêmes selon la taille de sa collectivité et selon que l'on appartient, ou non, à la majorité. Pour les



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



Programme de formation

Du 18 juin 2026 au 19 juin 2026

Jeudi 18 juin : 14H30-17H30

Vendredi 19 juin : 9H - 16H30

PARIS (Xlleme)

CIS Paris Ravel

6 avenue Ravel

moins bien pourvus, il est possible de se faire entendre, de proposer des alternatives, d'agir et de le faire savoir. Cette demi-journée de formation analysera les situations rencontrées, ainsi les outils que les élu-es les plus démunis peuvent mobiliser pour rester audibles et visibles auprès de différents auditoires.

Objectifs opérationnels

- Identifier les ressources possibles pour communiquer, à moyens limités
- Préciser le vecteur de communication et le format selon l'auditoire ciblé et le message que l'on veut délivrer
- Disposer de méthodes simples pour gagner du temps, et améliorer son audience en articulant ses différents outils de communication

Intervenante : Pauline Rapilly-Ferniot – consultante et formatrice en communication – conseillère municipale d'opposition – chargée de mobilisation pour plusieurs élections

13H30 - 16H30 - Concevoir, monter, et diffuser des vidéos efficaces pour les réseaux sociaux – effectifs limités à 15 personnes – sur pré-inscription

Aujourd'hui, la communication passe par l'image. Sur les réseaux sociaux, les vidéos sont devenues un outil indispensable pour faire connaître son action, développer son propos dans un format court, attractif et stimulant. Alternant apports méthodologiques, techniques (1ere partie) et exercices pratiques (2eme partie), cette demi-journée de formation permettra aux élu-es de tourner, monter et diffuser facilement de courtes vidéos, afin de gagner en visibilité à peu de moyens ou de temps.

Objectifs opérationnels

- Appréhender les différents réseaux sociaux et les formats vidéos associés
- Être capable de filmer et déposer une vidéo sur chacun d'entre eux
- Connaître les règles du format vidéo pour capter l'attention, convaincre et élargir son audience

Intervenante : Pauline Rapilly Ferniot – consultante et formatrice en communication – conseillère municipale d'opposition – chargée de mobilisation pour plusieurs élections

9H-12H - Formations thématiques (au choix)

Dépasser le "syndrome de l'imposteur" pour acquérir la posture d'élu-e et affirmer sa légitimité.

Qu'ils débutent ou non leur mandat, nombre d'élu-es se questionnent sur leur légitimité à



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



Programme de formation

Du 18 juin 2026 au 19 juin 2026

Jeudi 18 juin : 14H30-17H30

Vendredi 19 juin : 9H - 16H30

PARIS (Xlleme)

CIS Paris Ravel

6 avenue Ravel

exercer leurs fonctions. Ils peuvent souffrir de freins et de biais incapacitants : stéréotypes de classe, de genre, parcours scolaire, manque de maîtrise des codes ou des relations dans la collectivité, décalage entre le programme porté et sa mise en œuvre... Ce sentiment de ne pas disposer des compétences ou des capacités, que les citoyens, par leur vote, leur ont conférées, s'apparente au "syndrome de l'imposteur". Il peut toucher tous les élu.es, qu'ils soient dans la majorité ou l'opposition. Cette demi-journée de formation apportera une grille d'analyse théorique et politique pour en comprendre les ressorts de ce syndrome, les situations qui l'alimentent et ses conséquences. Elle permettra de mettre en lumière l'importance de la posture, et de moyens qui s'offrent aux élu-es pour acquérir une légitime confiance en soi, dans le cadre de leurs fonctions.

Objectifs opérationnels

- Comprendre le "syndrome de l'imposteur" à partir d'une analyse théorique et pratique
- Interroger sa posture d'élu.e au regard du déficit de légitimité ressenti
- Réfléchir aux outils à disposition pour dépasser ces freins et ces biais

Intervenant-es :

Christine David – consultante et formatrice – conseil RH et management – ancienne fonctionnaire territoriale

René Dutrey – consultant et formateur – ancien adjoint au maire d'une ville de plus de 500 000 habitants

Appréhender les compétences de la commune, son fonctionnement et son écosystème (intercommunalité, organismes satellites)

Être élu-e municipal-e nécessite de connaître non seulement ses compétences (statut, droits et devoirs) mais aussi celles de la collectivité dans laquelle elles s'exercent. Les politiques publiques locales relèvent, selon la loi et parfois selon des choix politiques, des mairies, des intercommunalités, des départements ou des régions. Cette demi-journée de formation apportera les connaissances de base sur les compétences et le fonctionnement de la commune et du "groupe ville" (intercommunalité et organismes satellites). Elle reviendra sur leurs liens avec les autres collectivités locales et l'État. Elle permettra enfin d'appréhender le code général des collectivités territoriales (CGCT), qui régit le droit des collectivités locales.

Objectifs opérationnels

- Identifier les compétences, l'organisation et le fonctionnement de la commune, de l'intercommunalité
- Appréhender son «-écosystème-»: organismes satellites, mais aussi liens avec l'Etat (notamment le Préfet), et articulation avec les autres collectivités locales



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



Programme de formation

Du 18 juin 2026 au 19 juin 2026

Jeudi 18 juin : 14H30-17H30

Vendredi 19 juin : 9H - 16H30

PARIS (Xlleme)

CIS Paris Ravel

6 avenue Ravel

- Identifier les articles utiles du CGCT et la jurisprudence à connaître

Intervenant : Raymond Avrillier - ingénieur d'étude et formateur – maire-adjoint honoraire de Grenoble

13H30 - 16H30 - Formation thématique

Connaître ses droits et ses devoirs d'élue local-e

Qu'il appartienne ou non à la majorité, tout-e élu-e local-e doit avoir une idée précise de ses droits mais aussi de ses devoirs, pour bien exercer son mandat, et agir en connaissance de cause. Illustrations et analyses de situation à l'appui, cette demi-journée de formation fournira des connaissances juridiques indispensables aux élu-es, afin d'agir de manière éclairée, au service de l'intérêt général.

Objectifs opérationnels

- Connaître les droits et les obligations attachés à son mandat
- Être en mesure de faire valoir les droits propres aux élus locaux
- Mettre à profit les ressources mobilisables afin d'agir en connaissance de cause

Intervenant : Raymond Avrillier - ingénieur d'étude et formateur – maire-adjoint honoraire de Grenoble

Informations pratiques

Hébergement : le CIS Ravel, lieu des formations, propose un **hébergement sur place à partir de 90 euros la nuit, petit-déjeuner inclus** :

<https://www.hotel-cis-paris-ravel.com/fr>

Repas : les déjeuners seront proposés sur place, au self du CIS Ravel.

Accès :

MÉTRO

ligne 1 - station Porte de Vincennes

ligne 6 - station Bel-Air

ligne 8 - station Porte Dorée

BUS 29 : arrêt Jules Lemaître - Maurice Ravel

TRAMWAY T3a : arrêt Alexandre Néel ou Montempoivre



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>